

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2024 A 19H
Convocation du 10 septembre 2024

Présents : MM. Christian Lavalette, Christophe Boutet, Eric Chassériaud, Jean-Yves Baudrit, Quentin Richard, Lhéritaud Aymeric Mmes Marie-Paule Guéry, Magalie Dubroca, Gyslaine Guigné.

Pouvoir : Mme Barbara Cornell a donné pouvoir à Mme Gyslaine Guigné

Secrétaire : M. Quentin Richard.

Ordre du jour :

- Rentrée scolaire.
- Conteneurs Avenue des Tilleuls.
- Place de Meussac - Avant-Projet.
- Parvis de l'église – Convention d'aménagement.
- Projet contrat Citéo pour les déchets abandonnés.
- Sécurité atelier municipal.
- Commission électorale – Nomination de suppléants.
- Toilettes publiques – Signalétique.
- Vente Renaud – Pouvoir de signature.
- Arrêté catastrophe naturelle – Sécheresse – Absence de la commune.
- Bilan Eurochestries.
- Crédits supplémentaires pour les travaux de bâtiment.
- Dossier en cours.
- Tour de table.

Procès-verbal de la dernière réunion de Conseil Municipal.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2024 à l'approbation des conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Rentrée scolaire.

Monsieur le Maire informe que les effectifs sont stables.

Conteneurs Avenue des Tilleuls.

Monsieur le Maire informe que Madame Stéphanie Bouyer demande à ce que le regroupement des ordures ménagères soit déplacé pour nuisances. C'est le site le plus problématique de la commune. La commune n'a pas d'autres sites de cette capacité pour cette partie de la commune car il faut un espace adapté pour la sécurité des usagers et pour le camion de ramassage des déchets. Le conseil propose d'aménager le site ; Madame Stéphanie Bouyer va être contactée.

Place de Meussac – Avant projet.

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement et le coût qui s'élève à 81 000€. Le département et l'Etat vont être sollicités pour une attribution de subvention. La boîte aux lettres sera déplacée.

Le conseil vote le projet à l'unanimité.

Parvis de l'église – Convention d'aménagement.

Monsieur le Maire informe que le cabinet d'Architecture 2G INGENIERIE a fait une proposition de convention pour la réhabilitation du parvis ; le montant s'élève à 3 600 € TTC. Après en avoir délibéré, le conseil accepte cette proposition.

Projet contrat Citéo pour les déchets abandonnés.

Monsieur le Maire informe que la loi Anti-Gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) a étendu la responsabilité élargie du producteur des emballages ménagers aux déchets abandonnés. Pour cela il faut mettre en place un plan de lutte contre les déchets abandonnés (PLDA) et passer une convention avec CITEO (Eco-organisme en charge des emballages et papiers) pour obtenir un accompagnement et un soutien financier.

Le conseil décide de ne pas donner suite à cette proposition en l'absence de problèmes particuliers dans la commune.

Sécurité atelier municipal.

Monsieur le Maire informe que le dispositif anti-intrusion pour l'atelier a été installé.

Commission électorale – Nomination de suppléants.

Monsieur le Maire rappelle que la commission communale des élections ne peut se réunir sans la présence des 3 membres titulaires. Il faut donc nommer 2 membres suppléants en cas d'absence d'un titulaire.

Madame Gwendoline Macqret-Dumaine a accepté. Madame Marie-Hélène Métayer va être contactée pour lui être proposé d'être membre suppléant.

Toilette publique – Signalétique.

Il a été demandé un devis pour la signalétique et pour l'interdiction de stationnement.

Vente Renaud – Pouvoir de signature.

Monsieur le Maire informe que le notaire en charge du dossier de la vente d'un chemin à Monsieur et Madame Renaud a demandé l'établissement d'un pouvoir de signature en cas de délégation.

Arrêté catastrophe naturelle – Sécheresse – Absence de la commune.

Monsieur le Maire a été contacté par Monsieur Pasturaud mais la commune n'a pas été classée dans l'arrêté de catastrophe naturelle.

Bilan Eurochestreries.

Monsieur le Maire informe que 75 personnes étaient présentes pour le concert à l'église.

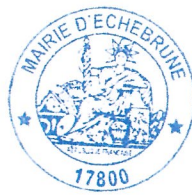
Dossier en cours.

Monsieur le Maire informe que les projets DECI sont en voie de concrétisation.

Tour de table.

Le pot de départ de Cathia sera le vendredi 18 octobre à 19 heures.

La prochaine réunion de conseil est fixée au mardi 22 octobre 2024 à 19 heures.



Le Maire,

Christian Lavalette.